

M. Rinelz à moy
Le 2^e de Jan 1640.

Lxxi.

Monsieur

Quoy que si vous me respondie presque sur le Champ, je ne vous
veux par long temps faire attendre mon jugement sur le
liuret de Mons. Grotius. Deux autres l'ont suivi, l'un
de fide et operibus, l'autre in Decalogus, quatenus gratia
habiter. Je suis estonne du jugement de ce personnage,
si non qu'il me semble qu'il symbolise avec Millière, &
que leur but est de faire ~~bonne~~^{bonne} que nous avons fait
le Loup plus grand qu'il n'est, & qu'on se deroit contenter
de peu, pour faire une reformation agreable a tout le
monde. Je scay que Millière est payé pour cela; Et peut
estre que l'autre qui ne tient pas sa condition entre les
Suedois de dunc, se prepare secundam post naufragium
tabulam. Il y a long temps que j'ay remarqué, que cet
esprit prend l'essor dans les nouautés de Polonge. Ses
expositions sur les Actes de Anticrist, me semblent peu
judicieuses; sur le Chap. 2 de la 2 aux Thessal. il
presuppose que la 2^e Epist. est écrite devant la première
et contre toute raison. Et pour ce qu'il seauoit que
l'Apôtre repetoit souvent, comme je vous ai dit lors
que j'estoy avec vous; il invente que ce n'estoit pas
qu'il eust été en Thessal; mais qu'il y auoit la
plusieurs refuges de Siria; avec lesquels il auoit
converse en Damas. Il écrit que le Jour du Seigneur soit
intendu du jugement de Dieu sur Jerusalem; et toute la
premiere Epistre parle expressément du dernier jour auquelle
Seigneur apparoira avec flamme de feu & Tout le
Chronologique enseigne, que ces Epistles ont été écrites du
Temps de Claude. Il écrit que ~~la mort de~~ ~~la mort de~~
~~Dieu qui a été~~ ~~marquée et ordonner~~, est la seconde au
qui écrit sous Caius Caligula, pour ce qu'autrement il
n'en pourroit faire l'omme disperse. Il écrit qu'il ait

18^e ^{avril} au temple de Dieu, pour ce qu'il ordonna que
sa statue fust mise au Temple de Jerusalem, combien que
cela n'ait pas été exécuté. Il sépare l'homme de pied,
de l'avant-bras, qu'il vint Ihesus Simon ^{magus}, quoy qu'il
videmment il soit parlé d'un autre. Il est plaisant,
quand il vint que li souffle de la bouche de Dieu, qui
d'eroit détruire cet Exلس, est la priere di S. Pierre
qui fut rompre li col a Simon Magus, qui entreprenoit
de voler. Mais il est bien évidencie sur la clarté di
l'adversaire, du filz di Dieu, qui le deroit abolir. Il
l'interprète du jugement sur ce malheureux. Mais
jugez si vous priez, si une Prophecy qui s'adresse aux
Thess: et par eux à toute l'Eglise, se peut interpréter avec
raison de ce qui s'est passé en ce même temps, et d'un
homme qui n'a pas eu beaucoup de sectateurs, et d'auquel
encore l'Historie sert sa fable, en plusieurs circonstances.
Ce qu'il detourne, deux Chap: le 13 et 16 de l'Apoc: à un
empereur Romain singulier, et choisit Trajan pour ce
effet, me semble hors du sens commun. Mais ce grec
qui là porte la cosa iste, la rencontre du 666. in Antinomie,
où il a pris que la dernière, lettre étoit l'iniquorum
insertum inter 2 et 3, qui n'est pas une lettre; et n'a pas
vu que le 5 vaut 200. comme l'a bien mieux pris Grégoire
en son Adversus. Et ainsi tous ses fondemens sont
ruineux. Comme celuy par lequel il fait Apollonius
Tyaneus le faux prophète de la bish, qui a été un
philosophe qui n'a jamais dogmatisé contre le christianisme,
si non comme les autres payens. Il y a d'autres choses à
remarquer à deux autres écrits, en l'un desquels se voit
scire, et vaut renverser les doctrines de la justif. et
de la prodicit: gratuité. M^r des Marais m'a écrit
qu'il a une réponse qui n'attend que la prise. Mons^r du
Moulin me promet deux ou trois gruilles pour la fin de son scrit.

